



# ASSEMBLY OF FIRST NATIONS BULLETIN ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS

473, RUE ALBERT STREET  
9<sup>th</sup> FLOOR / 9<sup>e</sup> ÉTAGE  
OTTAWA ON K1R 5B4  
613-241-6789 telephone / téléphone 613-241-5808 fax / télécopieur

Le 24 mars 2011

## **L'APN appuie les efforts déployés à l'échelle mondiale pour réduire l'écart qui sépare les populations autochtones et non autochtones en matière de santé**

(Ottawa, ON) – Le 24 mars, *Journée mondiale de la tuberculose*, le Chef national de l'Assemblée des Premières Nations (APN), Shawn A-in-chut Atleo, a exhorté le gouvernement fédéral à collaborer avec les Premières Nations pour répondre à des besoins primordiaux en santé, de manière à réduire l'écart qui sépare les Premières Nations des autres Canadiens en matière de santé. Le Chef national Atleo a cité en référence le *Close the Gap Day* australien, qui pourrait servir de modèle pour la mise sur pied d'initiatives semblables au Canada.

« À l'heure où les Premières Nations s'efforcent de corriger les inégalités qui séparent les Premières Nations des autres Canadiens en ce qui a trait à la santé, aux soins de santé et aux services de santé, il est important d'examiner l'ensemble des facteurs influant sur la santé et la salubrité de nos peuples », a déclaré le Chef national de l'APN, Shawn Atleo. « La campagne *Close the Gap* en Australie est un bon exemple de collaboration entre le gouvernement et les peuples autochtones dans l'optique de répondre à une multitude de besoins à court et à long terme. »

Le *Close the Gap Day*, qui a lieu le 24 mars en Australie, marque l'anniversaire d'un accord conclu en 2008 entre les peuples autochtones et le gouvernement australien. L'accord *Close the Gap* sur la santé, conclu en Australie, prévoit un financement quinquennal de 1,6 G\$ pour réduire les inégalités qui séparent les populations autochtones et non autochtones sur le plan de la santé dans ce pays. Il a également servi de catalyseur à la conclusion d'autres ententes dans les domaines du logement, du développement de la petite enfance, de la participation des Autochtones à l'économie et de la prestation de services dans les régions éloignées.

Le 24 mars est également la Journée mondiale de la tuberculose, initiative visant à sensibiliser le public à cette maladie qui constitue une menace à l'échelle planétaire et dont plusieurs millions de personnes meurent chaque année. La tuberculose est généralement considérée comme une maladie propre aux pays en développement. Or, des chiffres rendus publics en 2008 par l'Agence de la santé publique du Canada démontrent que la prévalence de la tuberculose chez les Premières Nations au Canada est 31 fois plus élevée que chez les autres personnes nées au pays.

« La prévalence élevée de la tuberculose chez les communautés des Premières Nations illustre de façon claire et éloquente que trop d'hommes, de femmes et d'enfants des Premières Nations vivent dans des conditions déplorables. Il est consternant que cette maladie soit 31 fois plus répandue chez nous que chez l'ensemble des Canadiens, situation directement attribuable à des

logements surpeuplés, à la malnutrition, à la consommation d'eau non potable et à un accès inadéquat aux services de santé », a indiqué le Chef national Atleo.

L'APN s'emploie toujours à cibler les possibilités d'améliorer et de rendre plus équitables les soins et les services de santé offerts aux Premières Nations et formule des recommandations en ce sens. Elle accorde une attention particulière à la question en ce moment, avec l'amorce des discussions entourant le renouvellement de l'Accord sur les soins de santé de 2004. L'accord conjoint sur les soins de santé en vigueur en ce moment arrivera à échéance en 2014.

L'Assemblée des Premières Nations est l'organisme national qui représente les citoyens des Premières Nations au Canada.

-30-

Renseignements :

Don Kelly, Assemblée des Premières Nations, directeur intérimaire des communications  
613-241-6789, poste 334, cell. : 613-292-2787 ou [dkelly@afn.ca](mailto:dkelly@afn.ca)

Jenna Young, Assemblée des Premières Nations, agente de communications  
613-241-6789, poste 401, cell. : 613-314-8157 ou [jyoung@afn.ca](mailto:jyoung@afn.ca)

Alain Garon, agent de communications bilingue, Assemblée des Premières Nations,  
613-241-6789, poste 382, cell. : 613-292-0857 ou [agaron@afn.ca](mailto:agaron@afn.ca)